

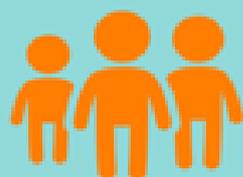
La protection des données personnelles dans le secteur de l'inclusion sociale

Webinaire sur la protection des données et la gestion des Ressources Humaines

23 novembre

14h à 16h30

Avec l'intervention de la CNIL



Module Protection des données et gestion des Ressources Humaines

23 novembre (14h à 16h30)

Durée totale du module : 2h30

Le règlement n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD) constitue, depuis le 25 mai 2018, le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel. Il introduit de nouveaux droits pour les individus et de nouvelles obligations pour les organismes incluant les associations dès lors qu'elles collectent, traitent et partagent des données à caractère personnel qui doivent, en conséquence, se mettre en conformité avec la réglementation applicable.

L'encadrement des traitements de données personnelles les plus courants en matière de gestion des ressources humaines a fait l'objet d'un référentiel publié par la CNIL. Ce [référentiel relatif à la gestion des ressources humaines](#) adopté le 21 novembre 2019 (Référentiel Ressources Humaines) est un outil de mise en conformité au RGPD qui applique les règles générales sur la protection des données aux traitements de données personnelles mis en œuvre aux fins de gestion du personnel.

Il s'applique aussi bien aux organismes privés ou publics qui mettent en œuvre les traitements précités ; ce qui inclut l'ensemble des structures du secteur de l'inclusion sociale gérant du personnel tels que des salariés, des stagiaires mais aussi des bénévoles. Afin d'aider le secteur à se saisir au mieux de cet outil (et plus largement des règles relatives à la protection des données), la FAS a organisé cette sensibilisation **sous format de webinaire** avec des juristes de la CNIL au regard de sa mission d'accompagnement des structures et organismes dans leur mise en conformité au RGPD. Ce module de sensibilisation auquel participe la CNIL est l'occasion pour les structures/organismes de poser leurs questions et de pouvoir échanger avec les juristes spécialisés sur le sujet.

De nombreuses questions se posent sur la teneur des règles en matière de protection des données appliquées aux ressources humaines notamment compte tenu du bouleversement des relations de travail du à la crise sanitaire (généralisation du télétravail, émergence de traitements de données personnelles relatifs au pass sanitaire etc.). Afin d'y répondre, ce module est à destination de toute personne en poste dans des associations de la lutte contre les exclusions qu'elle soit du secteur de l'Accueil, l'Hébergement et l'Insertion (AHI), de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) ou du DNA (Dispositif National d'Accueil) et également aux FAS régionales. Il est donc ouvert à tou.te.s les professionnel.le.s (direction, délégué à la protection des données (DPO/DPD), secrétaire, CIP, travailleurs sociaux...) qui entament ou sont en cours de mise en conformité et souhaitent mieux appréhender les enjeux du Référentiel Ressources Humaines et plus largement du RGPD.

Ce module a pour objectifs de :

- ★ Connaître et se familiariser avec les apports majeurs des règles sur la protection des données appliquées aux ressources humaines (notamment au Référentiel Ressources Humaines)
- ★ Identifier les actions à mener en interne pour une mise en conformité de ces traitements
- ★ Permettre d'échanger et de mutualiser des bonnes pratiques avec des experts de la protection des données et des acteurs ayant entamé leur mise en conformité

Ce module, ayant une ambition pratique sera décomposé, en deux séquences qui se tiendront en plénière :

- Une première séquence consacrée à un quizz donnant une dimension concrète des enjeux sur la protection des données en matière de ressources humaines ;
- Une seconde séquence visant à expliquer les principales règles applicables grâce à des interventions de la CNIL et d'un adhérent;

N'hésitez pas à vous inscrire en cliquant [ici](#) et à compléter cette enquête anonyme visant à recueillir vos besoins en matière de gestion des ressources humaines et protection des données en cliquant [ici](#).

Programme

* Première séquence

* **Accueil des participants et quizz**

- * Accueil et présentation du webinaire
- * Quizz visant à familiariser les participants avec les enjeux en matière de protection des données appliqués à la gestion des ressources humaines

* Deuxième séquence

* **Présentation de la CNIL sur la protection des données et les traitements de données RH**

- * Présentation visant à présenter l'application des notions clés du RGPD à la gestion des ressources humaines et à présenter les outils publiés par la CNIL y afférents
- * Questions/réponses

* **Intervention d'un adhérent**

- * Témoignage d'un adhérent sur sa mise en conformité au RGPD des traitements de données personnelles relatifs à la gestion des ressources humaines
- * Questions/réponses

* **Conclusion**

- * Synthèse des règles principales à retenir, des difficultés rencontrées et des bonnes pratiques identifiées